

dans les Gaules, n'aportèrent que du fer pour en faire la conquête.

Souvenez-vous, dit Gregoire de Tours, en parlant aux Rois petits fils du Grand Clovis, que ce Prince vôtre Ayeul a étendu les bornes de son Empire sans le secours de l'or ni de l'argent.

Le Tresor du Prince consistoit uniquement dans le courage de ses Soldats. Je ne parle point ici de quelques Maisons Royales qui composoient le Domaine de nos Rois depuis leur établissement dans les Gaules, non plus que des Tributs qu'ils tiroient des peuples conquis. Mais à l'égard des Conquerans & des François, Nation toute Militaire, & jalouse de sa liberté, ils ne connoissoient point d'autres Tributs que ceux de payer de leurs personnes à la guerre, & ils se contentoient, à la mode des Germains, d'offrir au Prince quelques presens, quand il tenoit le Champ de Mars & les Assemblées generales.

L'Auteur de la Cronique de *Hildelsheim*, après avoir rapporté les affaires qui se traitoient dans ces grandes Assemblées, & qui étoient comme le *Parlement general de la Nation*, ajoute, & pour lors on offroit aux Rois des presens, suivant l'ancienne coutume des François.

Ces presens chez nos premiers François, comme parmi les Germains, consistoient ordinairement en différentes especes de grains & de Bestiaux, & fut tout en Chevaux; & il se trouve dans les Additions à la Loi Salique une Ordonnance, qui prescrit que les Chevaux qu'on aura donné au Roi, portent le nom de celui qui les aura presentez.

Le Prince distribuoit ordinairement ses propres Chevaux à ses principaux Capitaines. Nos Rois n'avoient point d'autres Ministres ni d'au-